

# La lettre

## des élus du rassemblement de la gauche

Sassenage,  
février 2013

### Vente du patrimoine des Sassenageois...

#### Le juste prix ?

Après avoir vendu le chalet de Méaudre et la grange Honoré, la ville a cédé le terrain stabilisé situé dans le secteur sportif de l'Ovalie à un groupe immobilier qui va réaliser un hôtel.

Si cette vente est légale, nous nous interrogeons légitimement sur le prix de vente à 59 euros le mètre carré. Nous pensons qu'une modification du classement du terrain aurait permis à la ville de vendre ce terrain au prix généralement constaté par ailleurs soit entre 200 et 300 euros le mètre carré. Un écart de prix à multiplier par la surface soit 11 160 M<sup>2</sup>...



Trop, c'est trop : la démocratie doit être respectée ! (21-11-08)

Après que notre groupe a déposé plusieurs questions diverses (handicaps, handicapés, handicapés, handicapés) et se respecte un décret ou décret comme handicapés, l'effort ?

**Un autre regard sur l'actualité communale sassenageoise**

[www.sassenage.net](http://www.sassenage.net)

Imprimé sur papier recyclé

### Projet de ville : quand la communication remplace l'action

Lors des vœux à la population, le maire a annoncé le lancement d'un projet de ville.

En soi, nous n'avons rien contre un projet de ville touristique même si les dernières décisions prises par le maire vont à l'encontre de cette subite orientation (dissolution de l'office de tourisme et licenciement du personnel). En effet, nous préférons que Sassenage soit citée dans les médias pour ses attraits touristiques plutôt que pour ses emprunts toxiques.

Toutefois, un projet de ville ne se lance pas 12 ans après avoir été élu et à un an des élections municipales. Une simple coïncidence ? En outre, une question demeure incontournable :

quel était donc le projet de ville de l'équipe municipale depuis 2001 ? Pourquoi ce projet n'a-t-il pas été mis en œuvre ?

Au final, cette démarche de dernière minute n'est-elle pas une opération de communication en période préélectorale avec l'utilisation des moyens municipaux ? Ou encore une tentative pour masquer un bilan municipal bien maigre ? Chacun se forgera sa propre opinion mais les Sassenageois sont lucides quant aux nombreuses promesses non tenues (piscine, salle des fêtes...) et savent parfaitement que la communication ne remplacera jamais l'action.

### Plaine agricole de Sassenage : préservons nos espaces naturels



L'aménagement urbain d'une commune doit permettre de répondre notamment aux enjeux de déplacement, de cadre de vie ou encore de logement pour faire face à la demande de notre population.

Dans cet esprit, nous sommes par exemple favorables à l'urbanisation prévue dans le cadre de l'opération « Portes du Vercors » en lien avec Fontaine et nous avons peu de divergences avec la majorité à ce sujet. À contrario, à l'autre extrémité de Sassenage, entre Air Liquide et Noyarey, nous souhaitons préserver la plaine naturelle et agricole.

Un nouvel outil d'urbanisme, le PAEN (Périmètre de protection et d'aménagement des

espaces agricoles et naturels) permet de délimiter un secteur à l'intérieur duquel est mis en œuvre un projet de gestion et de valorisation de l'agriculture, des espaces naturels et des paysages. Concrètement, les communes concernées, en lien avec la Métro et le Conseil général, déterminent un périmètre et définissent un projet avec l'ensemble des partenaires. L'agriculture maraîchère et de proximité (circuit court) nous paraît devoir être au cœur de ce projet.

Nous soutenons donc les réflexions en cours à ce sujet et oeuvrons pour la préservation et une gestion durable de cet espace, véritable poumon vert de notre commune.

## À suivre...

### 190 logements prévus aux Côtes

Lors du dernier Conseil municipal, le maire a proposé une modification du Plan local d'urbanisme pour construire dans l'enceinte du château de Beaurvoir 190 nouveaux logements. Nous attendons la présentation du permis de construire avant de nous prononcer sur ce projet et notamment sur ses répercussions en terme de déplacements.

## Les +

- L'efficacité des services techniques pour déneiger la voirie
- L'installation par la Métro d'un jeu d'enfants dans le parc de l'Ovalie
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre avec la participation des enfants sassenageois et de l'Echo des Cuves
- La remise en état et en sécurité par le Conseil général de l'ancienne route du Vercors (rd6b) avant transfert à la Commune
- L'accord entre La Poste et le groupe Casino pour l'ouverture d'une supérette dans le village

## Vos élus

Yannick Belle (Président de groupe), Odile Belvèze, Michel Barrionuevo, Véronique Ferrazzi, Marc-André Crespin, Carole Guérain, André Prochasson, Brigitte Lenoble.

[groupe@sassenage.net](mailto:groupe@sassenage.net)

**Un autre regard sur l'actualité communale sassenageoise**

[www.sassenage.net](http://www.sassenage.net)

**SASSENAGE**  
**La lettre**  
des élus du rassemblement  
de la gauche

## Office de tourisme : une addition salée pour les Sassenageois



Lors du dernier Conseil municipal, la majorité a voté une subvention de 130 000 euros à l'EPIC Office de tourisme (Etablissement Public Industriel et Commercial) avant la dissolution de cette structure publique qui gérait pour la commune les Cuves et l'activité commerciale du château.

Cette subvention communale, qui ne tient pas compte d'un litige en suspens, permettra d'une part, d'indemniser les personnels licenciés pour raison économique, ce qui est la moindre des choses et d'autre part, d'indemniser, dans le cadre d'accords entre les 2 parties, des agents réintégrés en mairie.

En effet, pour mener à bien l'ensemble des tâches confiées par les élus, ces agents ont été obligés de réaliser des centaines d'heures supplémentaires en soirée ou en week-end.

Et c'est seulement au moment de la dissolution de l'EPIC que les élus auraient découvert cette situation. Face à nos questions sur ce dysfonctionnement, la seule réponse apportée est que ces heures supplémentaires ont été réalisées à l'initiative des salariés eux-mêmes ! De ce fait, l'EPIC, donc la majorité municipale, refuse de reconnaître sa propre responsabilité dans ces heures supplémentaires tout en acceptant d'indemniser ces agents.

S'il est normal que ces salariés soient indemnisés étant donné leur temps de travail supplémentaire, cette situation interroge fortement sur le contrôle du fonctionnement de l'office du tourisme et l'utilisation de nos impôts locaux. Pour rappel, la commune avait déjà versé à l'office de tourisme une subvention de 50 000 euros en 2011 et de 145 000 euros en 2012.

## À l'arrêt...

• **Malgré la présentation des plans en 2008, le projet de nouvelle piscine est au point mort.** Après une réflexion avec le syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac (sird) et une proposition de faire une seule piscine sur Fontaine pour toute la rive gauche (avec fermeture de celle de Sassenage) le maire botte en touche et évoque aujourd'hui une réflexion avec la Métro. Une promesse électorale clairement non tenue.

• **Après le déferlement médiatique de l'été qui a eu pour conséquence d'associer dans la France entière le nom de Sassenage aux emprunts toxiques, le Conseil municipal n'est plus du tout informé du déroulement de la procédure.** Nous savons uniquement que 600 000 euros correspondant aux intérêts « toxiques » sont bloqués par la ville chaque année et donc non investis dans les projets Sassenageois. Sur 4 ans, le montant de ces intérêts aurait permis, par exemple, de réaliser et de financer comptant une salle des fêtes.